



COMMUNIQUÉ DE PRESSE **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Parc national du Mont-Orford : Victoire citoyenne !

Orford, le 25 mai 2010. Quatre ans après le début de cette saga, SOS Parc Orford crie enfin Victoire!

Le projet de loi 90, Loi concernant le parc national du Mont-Orford, a été adopté le 25 mai 2010 par l'ensemble des députés. Cette loi décrète notamment le retour des 459 hectares exclus à l'intérieur du parc national du Mont-Orford. Après quatre ans de saga, la Coalition SOS Parc Orford peut enfin célébrer le retour des terres. Le respect de l'intégrité écologique et territoriale du parc est maintenant assuré.

Rappelons qu'une pétition de 86 000 noms a été déposée à l'Assemblée nationale le 2 juin 2006 demandant le retour des 459 hectares dans le parc. S'ajoute à cela trois grands rassemblements populaires, donc celui dans les rues de Montréal en avril 2006 qui a réuni plus de 12 000 personnes.

SOS Parc Orford tient à remercier et partager cette victoire avec tous les citoyens(nes) qui ont donné leur appui, sans oublier les nombreux artistes, avocats, donateurs, manifestants, experts, groupes environnementaux, bénévoles, etc. Aujourd'hui est un grand jour pour l'ensemble des citoyen(nes) qui ont à cœur la conservation de leur patrimoine.

Cette bataille aura marqué l'histoire de la conservation au Québec. Jamais plus un gouvernement n'essaiera d'exclure ou pire, de vendre, des terres protégées légalement. Sans aucun doute, les citoyens et les groupes demeureront vigilants quant au futur de l'ensemble du réseau des aires protégées au Québec.

Tous les sympathisants de SOS Parc Orford sont invités à la prochaine assemblée annuelle le samedi 11 septembre prochain qui aura pour but de mettre fin aux activités de la coalition.

-30-

AU SUJET DE LA COALITION SOS PARC ORFORD

La coalition SOS PARC ORFORD a été créée avec l'objectif de protéger l'intégrité écologique et territoriale du Parc national du Mont-Orford, de mettre fin aux démarches de vente d'une partie du parc. La coalition poursuit son travail jusqu'à ce que les 459 hectares soient réintégrés dans le Parc national, sous la protection de la Loi sur les parcs. Elle regroupe les partenaires principaux suivants : Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Nature Québec, CREE, Regroupement Orford pour un parc sans condos auquel, s'ajoute en date de ce jour, plus de 86 000 citoyennes et citoyens du Québec.

SOURCE: COALITION SOS PARC ORFORD

Information: Claude Dallaire, coordonnateur – Cellulaire (819) 578-7083
Mélanie Desrochers – Cellulaire (514) 836-8497